

Education Nationale

Les luttes montent en puissance

Depuis plusieurs semaines, à l'appel de l'UNL et de la FIDL, les lycéens multiplient les initiatives revendicatives dans les établissements, le plus souvent en lien avec les enseignants et les parents, et les manifestations.

Ils agissent contre les baisses drastiques qui frappent les moyens horaires attribués aux collègues et aux lycées pour la rentrée 2008, conséquences des 11 200 suppressions d'emplois programmées.

Ils protestent également contre la liquidation de nombreuses sections de BEP consécutives à la généralisation à marche forcée du bac pro en 3 ans.

Ce mouvement, qui ne cesse de monter en puissance, rejoint ainsi les luttes engagées depuis plusieurs mois par les salariés de l'Education sur ces mêmes sujets et qui exigent parallèlement les moyens pour une véritable revalorisation de leur métier.

Les convergences qui se sont concrétisées à différents moments, notamment les 10 et 15 avril en région parisienne, par des actions communes de grèves et de manifestations, vont s'amplifier avec l'appel de l'ensemble des fédérations de l'Education et des syndicats de lycéens à une nouvelle **journée nationale de grève le 15 mai prochain**.

Handicapés :

L'exigence de vraies réponses

La manifestation nationale du 20 Mars, que l'on peut qualifier d'historique, a rassemblé à Paris des dizaines de milliers de personnes handicapées, malades ou invalides. Le même jour de nombreuses manifestations avaient lieu en régions. Pour exprimer leur colère et l'exigence de revenus décents alors que l'Allocation Adulte Handicapés demeure bien en dessous du seuil de pauvreté (817 € mensuels), et qu'ils sont 810 000 personnes handicapées qui ne

peuvent pas ou plus travailler à la percevoir. Il y a donc urgence à s'attaquer fermement tant à la question de l'accès à l'emploi des handicapés, qu'à assurer comme ils le revendiquent, « un revenu d'existence décent », au moins égal au SMIC.



Par dizaines de milliers pour les moyens de vivre

Résultats électoraux

Inspection du travail

Au delà d'une augmentation très nette de la participation, le scrutin du 4 avril dernier démontre une bonne tenue des listes CGT, avec un progrès de près de 1 point (à 28,58%) chez les inspecteurs du travail, et une première place largement confortée ; Chez les contrôleurs du travail, malgré un gain de près de 100 voix mais avec la présence d'une liste de plus, la CGT recule légèrement (elle passe de 25,09 à 24,20%), mais conforte largement là aussi sa première place (SUD reculant de plus de 3 points).

Assistants de bibliothèques

Avec 16,48%, la CGT continue sa progression (+ 1,35 point par rapport aux élections de l'an passé), qui lui fait plus que doubler sa représentativité depuis 2001 (alors à 7,32%).

Préfectures

Les élections à la CAP du corps des adjoints techniques qui viennent d'avoir lieu dans les préfectures ouvrent des perspectives nouvelles pour la CGT. En présentant 4 listes locales (sur les 8 SGAP) elle réussit à obtenir un élu au SGAP de Bordeaux et un à celui de Rennes. Et de plus, même avec un score (8,14%) qui ne demande qu'à progresser amplement et rapidement, pour la première fois la CGT obtient un siège en CAP nationale.

La Culture... du résultat !

L'influence de la CGT continue de progresser au ministère de la culture, comme le montrent les élections aux CAP des **techniciens de recherche**, où sa représentativité augmente de près de 7 points (30,55%), ou encore celles pour la CAP des **ingénieurs d'études** où elle recueille 21,47%, (soit + 6,41).

La Restriction Générale des Politiques Publiques ne passe pas !

Que ce soit au ministère de la culture, où les initiatives se sont multipliées mettant en évidence une forte détermination à s'opposer à une RGPP qui, déclinée dans ce ministère, signifie « la destruction programmée de la Direction des Musées de France, de la Réunion des Musées Nationaux et du réseau des musées nationaux...

A la centrale du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, où une AG doit se tenir pour que, après la suppression de 120 postes, ne soit pas mis en œuvre l'engrenage prévu par la RGPP qui s'attaque à de nombreuses directions ainsi qu'au service des pensions...

Contre la RGPP, occupation des locaux de la Direction des Musées de France



Dans la recherche, où, sous prétexte de « rationaliser la recherche publique », c'est en fait une « détitularisation » de l'emploi, la multiplication de personnels de droit privé dans des structures de droit privé, de CDD, avec une place de plus en plus importante de la précarité, une « amorce de la fin du statut de chercheur à temps plein » comme le dénonce le SNTRS-CGT, et dans le même temps une emprise croissante des entreprises sur le pilotage de la recherche, à l'opposé, d'une recherche qui fasse progresser le front de la connaissance sans être soumise aux intérêts financiers...

Au trésor et aux impôts où les luttes se développent contre des restructurations qui portent atteinte tant au contenu et à la qualité des missions qu'à l'emploi public..

A l'Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM), créée depuis juste un peu plus de deux ans et qui, pour les besoins de la cause de la RGPP,

est qualifiée de « sous performante », avec des procédures obsolètes (déjà ?), et des affirmations de « doublons » (formation linguistique des primo-arrivants) là où il n'y en a pas, et où PERSONNE ne peut prouver qu'il y en a tant les faits sont têtus...

Ou encore (pour s'en tenir à quelques exemples) au service des droits des femmes et de l'égalité, qui a pour mission de favoriser l'égalité des femmes et des hommes aux responsabilités politiques et économiques, de favoriser l'accès à l'emploi des femmes et de promouvoir l'égalité salariale et professionnelle, de garantir les droits fondamentaux, de préserver les acquis, et de lutter contre les violences faites aux femmes, - rien que cela - et dont l'approche transversale et partenariale est, de par la RGPP, aujourd'hui mise en péril et la structure menacée de démantèlement.

...Et partout ailleurs, de l'Éducation Nationale à la Défense en passant par les douanes, les Affaires Sociales, la DGCCRF, l'ingénierie où des mesures protectionniste en faveur du secteur privé sont prises, ou encore toutes les missions qui sont « décentralisées » vers des collectivités de qui on exige désormais de mettre en œuvre, elles aussi, une RGPP, etc, etc...quelle que soit la présentation dont on l'affuble, c'est bien la RGPP, sa logique et sa finalité qui est mise en œuvre un peu partout. Et qui ne passe pas !

Le rassemblement revendicatif qui a accueilli le président de la république à Cahors où il faisait, le 8 avril dernier, sa déclaration publique (et évidemment avant tout médiatique) illustre que sa vision de l'avenir des services publics, outils solidaires de la nation pour répondre aux besoins des populations, comme aux besoins du dévelop-

pement économique, scientifique, culturel, de la cohésion et du progrès social, est loin, très loin, d'être partagée. Et les luttes qui s'organisent ont bien pour objectif de mettre en échec ces objectifs destructeurs, tout autant que de construire, dans un, des grand(s) débat(s) démocratique les services publics dont la France d'aujourd'hui et de demain a besoin.

A Cahors un accueil de lutte contre la RGPP

